



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



Adresser votre correspondance à : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
ou Mel : cjba@free.fr
ou Tel : 06 74 41 23 60

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Février 2022

du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy s'est réunie le mercredi 2 février 2022, à 20h30, maison des associations à Bois d'Arcy.

Membres présents	Associations présentes	Membres et Associations représentés
19	0	16

Au 2 février 2022, l'association compte 47 adhérents, 43 personnes physiques et 4 associations. Avec 74,1 %, le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La liste d'émargements est disponible sur demande.

1. Rapport sur l'activité du CJBA pour 2021.

Marie Régnier donne lecture du rapport moral.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. (Le rapport moral est à la suite de ce procès verbal)

2. Rapport sur la situation financière.

Gérard Bonnevalle commente les comptes 2021 et répond aux questions. (disponibles sur demande).
A l'unanimité, quitus est donné à Gérard Bonnevalle pour le rapport financier 2021.

3. Plan d'actions 2022.

Les actions prévues pour 2022 sont détaillées par la présidente. (A la suite de ce procès verbal). Le projet de budget associé est présenté.
Le plan d'actions est approuvé à l'unanimité.

Le plus tôt possible, il faudra fixer le week-end d'octobre pour la venue des Mûchelnois. Une question est posée : 3 ou 4 jours ? Le lundi matin peut poser problème pour ceux des familles d'accueil qui travaillent, mais les allemands peuvent être pris en charge par d'autres personnes. La question sera posée aux allemands. Le projet de budget est basé sur un séjour de 3 jours.

Le samedi après-midi aurait lieu une cérémonie organisée par le maire pour les 25 ans du Jumelage entre les deux villes.

Le gymnase pour la fête de la bière le samedi soir est à déterminer, le Cosec ou Colette Besson ?

4. Fixation du montant de la cotisation.

L'adhésion 2021-2022 était de 13 euros, pour les adhérents de 2020-2021, compte tenu de la faible activité du Comité en raison de la pandémie. Exception faite pour les élèves du cours d'allemand qui se sont déroulés durant toute l'année.

La cotisation reste sinon fixée à 27 euros pour les individuels, familles et associations.

5. Election des membres du Conseil d'Administration – renouvellement des membres sortants :

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale dans leurs collèges respectifs pour une durée de 3 ans.

●Collège des personnes physiques.

Jean-Claude Couchenet, Renaud Denhez et Charles Bleuse sont sortants et font savoir qu'ils se représentent pour siéger au CA.

Par 35 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, Jean-Claude Couchenet, Renaud Denhez et Charles Bleuse sont ré-élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (2022-2025) dans le collège des personnes physiques.

●Collège des personnes morales

Deux postes sont vacants dans le collège des associations. Un courrier a été envoyé à plusieurs associations arcisiennes. Deux réponses, négatives.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale procédera à l'élection du bureau, normalement le mercredi 9 mars.

Questions diverses.

Aucune question n'a été déposée avant la séance et n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

La présidente
Marie Régnier

Rapport moral.

Composition du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale 2020 s'était tenue le 30 juin 2021, date inhabituelle, reportée en raison de la pandémie. Suite à la modification des statuts votée à cette AG, outre les membres de droit, le CA ne se compose plus que de deux collèges : celui des associations et celui des personnes physiques. Deux associations sortantes ont été réélues, une association sortante n'avait pas souhaité se représenter. Deux postes sont restés vacants dans le Collège des associations. Un représentant du Collège des personnes physiques a également été réélu et un adhérent est entré dans ce même collège.

16 membres ont donc constitué le Conseil d'Administration 2021.

Composition du Comité.

La cotisation va de début septembre à fin août.

Pour 2021-2022, le Comité compte, au 2 février 2022, 47 adhérents à jour de cotisation : 43 personnes physiques et 4 associations.

Rapport d'activités 2021

Peu d'activités au cours du premier semestre.

En raison de l'épidémie de Covid, la soirée prévue le 22 janvier, dans le cadre de la **journée franco-allemande de l'amitié**, a été annulée.

Pas de venue des Mûchelnois, au printemps pour cause de pandémie

La pandémie n'a toujours pas permis la tenue de la **soirée de fin d'année** en juin.

Les **cours d'allemand** ont pu se poursuivre en distanciel. Ce n'est pas l'idéal pour l'enseignement, mais cela a permis aux élèves de continuer à progresser.

Le **Forum des associations** de Bois d'Arcy a pu se tenir le samedi 4 septembre au stade Jean Moulin sur le terrain d'honneur. Le Comité a informé sur les activités et les projets du jumelage. Le soleil était au rendez-vous, mais l'affluence a été moindre.

La rencontre de l'année 2021 a été le **déplacement à Mûcheln**. Elle a eu lieu les 1, 2, 3, 4 octobre. Suite à l'incertitude de l'évolution de la pandémie et à la demande de la mairie, les billets pour le transport ont été réservés tardivement. Ils n'ont été pris que le 10 septembre, même chose pour les réservations d'autobus.

15 personnes ont participé à ce déplacement en train jusqu'à Leipzig où une première visite le vendredi 1 octobre a permis la découverte du Mémorial de la Stasi au Runde Ecke. 4 personnes venues en voiture ont rejoint le groupe à Leipzig.

Le dîner du vendredi soir avec le Comité de Mûcheln et les familles d'accueil avait lieu au restaurant Kegelhalle à Mûcheln.

Le samedi 2 octobre, départ en bus des français et allemands pour la ville de Wernigerode. Visite commentée de la ville, déjeuner au Brauhaus à Wernigerode, montée au château en petit train électrique.

Retour avec arrêt à Freyburg pour le dîner dans un restaurant sur le site du château de Neuenburg.

Le dimanche 3 octobre, départ en bus pour Halle où avaient lieu les festivités en l'honneur du jour de l'unité, jour de fête nationale allemande. Parcours à pied suivant un circuit de présentation des 16 Länder avec différentes animations. Collation sur la Place du Marché de Halle, aux frais des participants.

Départ pour Merseburg avec Marché médiéval et visite de la cathédrale dont on fêtait le millénaire de la consécration. Retour sur Mûcheln. En soirée, prestation de la chorale du Kultur- und Heimatverein de Mûcheln dans le cadre du « Deutschland klingt und singt », les chorales d'Allemagne chantent au même moment pour célébrer le Jour de l'Unité allemande.

Le lundi 4 octobre, moment de recueillement devant la stèle près de la Jakobikirche. L'accident avait eu lieu il y a 20 ans en juillet 2001. Visite commentée de l'église St Jacques et de la crypte, puis du Musée dans l'ancienne Poste.

Réception et allocution du maire de Mûcheln, Andreas Marggraf et échanges de cadeaux.

Après le déjeuner au Kegelhalle, retour à Leipzig et train jusqu'à Paris Est, puis Bois d'Arcy.

Séjour de 4 jours, la journée supplémentaire a été très appréciée, elle permet de détendre le rythme des visites et des échanges conviviaux.

Le Marché de Noël de Bois d'Arcy avait lieu les samedi 4 et dimanche 5 décembre. Des Mûchelnois devaient amener les produits pour le Marché, mais devant la recrudescence de l'épidémie, ils ont annulé leur venue.

Le Comité de Bois d'Arcy a alors acheté des bières dans un magasin de produits allemands sur Paris et a proposé des gâteaux de Noël, fabrication « maison ».

Le **bulletin annuel 2021**, relatant les évènements de l'année sur Bois d'Arcy, est paru comme d'habitude dans le journal de Mûcheln de janvier 2022, le Geiseltal-Echo. Il est consultable sur le site du CJBA :

http://cjba.free.fr/images/2022_01_Bericht-Echo.jpg

Le rapport 2021 de Mûcheln ne nous est pas encore parvenu.

Merci à tous, celles et ceux qui permettent au jumelage d'exister, qui donnez vie au Comité et qui répondez présents pour les échanges entre les citoyens et associations des deux villes.

Plan d'actions 2022

La soirée franco-allemande de l'amitié prévue le 21 janvier a d'abord été reportée au 28 janvier, puis au vendredi 11 mars.

La projection de photos et films du déplacement d'octobre 2021 est prévue.

Parmi les évènements récurrents

- l'exposition d'œuvres de Mûcheln au Salon des Ateliers Arcisiens est prévue en juin
- la soirée de fin d'année scolaire en juin
- la participation d'artistes de Mûcheln au Salon de la St Gilles en septembre

Avec l'espoir que l'évolution de la pandémie permettra à ces évènements d'avoir lieu.

La participation au Forum des Associations en septembre et au Marché de Noël en décembre est également prévue.

Les cours d'allemand vont aussi se poursuivre. Pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, 2 cours sur 3 ont lieu en distanciel.

La rencontre franco-allemande 2022 avec venue des Mûchelnois à Bois d'Arcy est prévue en octobre 2022.

Le Comité envisage la réception de 50 allemands. Outre le bus, certains pourraient venir en voiture et/ou en avion.

Le samedi matin, la visite du château de la Malmaison est envisagée.

2022 marque le 25^{ème} anniversaire du Jumelage et le Comité réfléchit à un petit cadeau pour chaque participant au déplacement.

Une fête de la bière aura lieu le samedi soir, mais c'est la Ville de Bois d'Arcy via son service Événementiel qui organisera la soirée de la fête de la Bière.